

Vous êtes étudiant-e-s à l'Université Le Havre Normandie...

Vous avez un projet d'intérêt général pour animer le campus ou améliorer les conditions de travail et de vie des étudiant-e-s.

Vous cherchez une aide financière.

► **Déposez un projet au Service de la vie étudiante :**

PROJET :

- ✚ Donner un titre
- ✚ Donner un descriptif des objectifs du projet
- ✚ Fournir un plan d'action et un échéancier
- ✚ Présenter les moyens mobilisés
- ✚ Elaborer un budget détaillé avec présentation des documents et devis élaborés pour chaque dépense et recette attendue

Service Vie Etudiante / Maison de l'Etudiant (1^{er} étage)

50 rue Jean-Jacques Rousseau - Le Havre – tél : 02 32 74 44 83

vie-etudiante@univ-lehavre.fr

Le service de vie étudiante vous orientera vers nos partenaires (Normandie Université, CROUS Rouen Normandie et Ville du Havre) si la nature du projet le permet et vous indiquera les démarches à effectuer auprès d'eux :

- **Normandie Université**
<http://www.normandie-univ.fr/appele-a-projets-initiatives-etudiantes-apie-39417.kjsp?RH=1422018567771&RF=1486127619879>
- **CROUS / Culture Action** Crous Rouen Normandie
<http://www.crous-rouen.fr/culture/culture-actions/>
- **Ville du Havre**
<https://www.lehavre.fr/pratique/services-aux-etudiants>

► **Défendez votre projet devant les membres de la commission CAPE qui étudieront votre dossier.**



Déposer le projet au moins deux mois avant la manifestation aux financeurs potentiels.

► **Si vous obtenez une subvention :**

- vous vous engagez à fournir un rapport succinct avec compte d'exploitation ;
- vous ferez figurer les logos des financeurs et leurs noms dans les documents, dépliants, plaquettes, affiches, articles réalisés pour le projet.